

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 13 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DFA – DRH 41 Projet de budget supplémentaire emplois pour 2021

M. Paul SIMONDON, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 34 et 118 ;

Vu la loi n°2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain ;

Vu l'ordonnance n°2018-75 du 8 février 2018 complétant et précisant les règles budgétaires, financières, fiscales et comptables applicables à la Ville de Paris, notamment son article 17 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;

Vu les délibérations emplois des budgets suivants : 2014 DF – DRH 1024 des 7 et 8 juillet 2014 ; 2014 DFA-DRH 27 des 15 et 16 décembre 2014 ; 2015 DFA-DRH 78 des 29 et 30 juin 2015 ; 2015 DFA-DRH 129 des 14, 15 et 16 décembre 2015 ; 2016 DFA-DRH 72 des 13, 14 et 15 juin 2016 ; 2016 DFA-DRH 142 et 2016 DFA-DRH 53 G des 12, 13 et 14 décembre 2016 ; 2017 DFA-DRH 47 des 6, 7 et 8 juin 2017 ; 2017 DFA-DRH 90 des 11, 12 et 13 décembre 2017 ; 2018 DFA-DRH 25 et 2018 DFA-DRH 10 G des 4, 5 et 6 juin 2018 ; 2018 DFA-DRH 73 M et 2018 DFA-DRH 23 G des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018 ; 2019 DFA-DRH 43 des 8, 9 et 10 juillet 2019 ; 2019 DFA-DRH 112 des 9, 10 et 11 décembre 2019 ;

Vu la délibération 2021 DRH 32 des 1, 2, 3 et 4 juin 2021 portant approbation des projets de décrets créant trois corps de police municipale de Paris et portant échelonnement indiciaire de ces trois corps :

Vu la délibération 2019 DRH 42 des 8, 9 et 10 juillet 2019 fixant les modalités de recrutement et de rémunération des agents contractuels sur des emplois de catégorie A ;

Vu le décret 2010-1767 du 30 décembre 2010 portant dispositions relatives aux emplois de directeur général des services et directeur général adjoint des services de mairie d'arrondissement de Paris ;

Vu le décret n° 2014-501 du 16 mai 2014 modifié par le décret n°2018-816 du 27 septembre 2018, portant conditions de nomination et d'avancement dans les emplois fonctionnels de direction de la Ville de Paris ;

Vu le décret n° 2007-1444 du 8 octobre 2007 modifié en dernier par le décret n° 2018-816 du 27 septembre 2018, portant statut particulier des administrateurs de la Ville de Paris ;

Vu le décret n° 2007-767 du 9 mai 2007 modifié en dernier par le décret 2017 – 1796 du 28 décembre 2017, portant statut particulier du corps des attachés d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2005 DRH 42-1° des 12, 13 et 14 décembre 2005 modifiée en dernier par la délibération 2016 DRH 06 des 15, 16 et 17 février 2016, portant dispositions statutaires relatives à l'emploi d'assistant d'exploitation de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D 1054-7° du 8 juillet 1991, modifiée en dernier par les délibérations 2020-13 et 2020-21 du 10 février 2020, portant dispositions statutaires relatives à l'emploi de chef d'exploitation de la Ville de Paris ;

Vu la délibération DRH 2008-17-1° des 7 et 8 juillet 2008 modifiée en dernier par la délibération 2018-6 du 14 mai 2018, portant dispositions applicables à l'emploi de chef de service administratif d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2011 DRH 65 des 11 et 12 juillet modifiée par la délibération 2012 DRH 27 des 9 et 10 juillet 2012, portant dispositions statutaires relatives à l'emploi de chef de service intérieur et chargé de coordination de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2006 DRH 31-1° des 10 et 11 juillet 2006 modifiée en dernier par la délibération 2018-19 du 10 juillet 2018, portant dispositions statutaires relatives aux emplois de directeur de projet de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2010 DRH 15-1° des 5 et 6 juillet 2010 modifiée par la délibération 2018 - 19 du 10 juillet 2018, portant dispositions statutaires relatives à l'emploi d'expert de haut niveau de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2006 DRH 68-1° des 11, 12 et 13 décembre 2006 modifiée en dernier par la délibération 2018-6 du 14 mai 2018, portant statut particulier applicable à l'emploi d'ingénieur chef d'arrondissement ;

Vu la délibération D 2086-2° du 14 décembre 1987 modifiée en dernier par la délibération 2018 -19 du 10 juillet 2018, portant les règles applicables au directeur général de l'inspection générale, aux inspecteurs généraux et aux inspecteurs de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2010 DRH 37-1° des 5 et 6 juillet 2010 modifiée par la délibération 2017 - 39 du 11 mai 2017, portant dispositions statutaires relatives aux emplois de médecin d'encadrement territorial et de responsable de projet dans le domaine de la santé ;

Vu la délibération 2014 DRH 1056 des 15, 16 et 17 décembre 2014 portant dispositions statutaires relatives à l'emploi de référent prévention et communication des établissements de la petite enfance ;

Vu la délibération 2006 DRH 36-1° des 10 et 11 juillet 2006 modifiée en dernier par la délibération 2013 DRH 50 des 10 et 11 juin 2013, portant statut particulier applicable au corps des architectes-voyers d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2018-38 du 11 juillet 2018 modifiée par la délibération 2018-25 du 20 novembre 2018, portant statut particulier applicable au corps des assistants socio-éducatifs d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération D 7-1° du 24 janvier 1994 modifiée en dernier par la délibération 2017-84 du 18 décembre 2017, portant statut particulier applicable au corps des bibliothécaires d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2016 DRH 12 des 15, 16 et 17 février 2016 modifiée par la délibération 2016 DRH 43 des 13, 14 et 15 juin 2016, portant statut particulier applicable au corps des cadres de santé paramédicaux d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2004 DRH 40-1° des 18 et 19 octobre 2004 modifiée en dernier par la délibération 2017-87 du 18 décembre 2017, portant statut particulier applicable au corps des chargés d'études documentaires d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2020-9 du 10 février 2020 portant statut particulier applicable au corps des chefs de tranquillité publique et de sécurité ;

Vu la délibération 2003 DRH 38-1° des 15 et 16 décembre 2003 modifiée en dernier par la délibération 2017-84 du 18 décembre 2017 portant statut particulier applicable au corps des conseillers des activités physiques et sportives et de l'animation de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2016 DRH 40 des 13, 14 et 15 juin 2016 modifiée par la délibération 2018-29 du 11 juillet 2018, portant statut particulier applicable au corps des conseillers socio-éducatifs d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2014 DRH 1005 des 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2014 portant statut particulier applicable au corps des conservateurs du patrimoine de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D 1634-1° du 19 octobre 1992 modifiée en dernier par la délibération 2017 - 50 du 10 juillet 2017, portant statut particulier applicable aux corps des conservateurs et des conservateurs généraux des bibliothèques de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D 209-1° du 13 février 1995 modifiée en dernier par la délibération 2017-51 du 6 juillet 2017, portant statut particulier applicable au corps des directeurs des conservatoires de Paris ;

Vu la délibération 2018 DRH 40 du 11 juillet 2018 modifiée par la délibération 2018-25 du 20 novembre 2018, portant statut particulier applicable au corps des éducateurs de jeunes enfants d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2011 DRH 25 des 28, 29 et 30 mars 2011 modifiée en dernier par la délibération 2016 DRH 42 des 13, 14 et 15 juin 2016, portant statut particulier applicable au corps des infirmiers de catégorie A de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2018-7 du 14 mai 2018 portant statut particulier applicable au corps des ingénieurs cadres supérieurs d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2018-6 du 14 mai 2018 modifiée par les délibérations DRH 39 et 40 des 23 et 24 juillet 2020 portant statut particulier applicable aux ingénieurs et architectes d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2014 DRH 1013 des 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2014 modifiée en dernier par la délibération 2017-33 du 12 mai 2017, portant statut particulier applicable au corps des médecins de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2018 DRH 36 du 20 novembre 2018 portant statut particulier applicable au corps des personnels paramédicaux et médico-techniques de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D 2143-1° des 10 et 11 décembre 1990 modifiée en dernier par la délibération 2018-12 du 27 mars 2018, portant statut particulier applicable au corps des professeurs de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D 154-1° du 13 février 1995 modifiée en dernier par la délibération 2017 - 83 du 18 décembre 2017, portant statut particulier applicable au corps des professeurs des conservatoires de Paris ;

Vu la délibération 2018-30 du 11 juillet 2018 portant statut particulier applicable au corps des psychologues d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2016 DRH 45 des 13, 14 et 15 juin 2016 portant statut particulier applicable au corps des puéricultrices d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2018-32 du 11 juillet 2018 portant statut particulier applicable au corps des sages-femmes de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2013 DRH 60 des 8, 9 et 10 juillet 2013 modifiée en dernier par la délibération 2016-82 du 15 novembre 2016, portant statut particulier applicable au corps des animatrices et animateurs d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2012 DRH 12 des 19 et 20 mars 2012 modifiée par la délibération 2012 DRH 94 des 10, 11 et 12 décembre 2012, portant statut particulier applicable au corps des assistants spécialisés d'enseignement artistique de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2011 DRH 98 des 12, 13 et 14 décembre 2011 modifiée par la délibération 2013 DRH 50 des 10 et 11 juin 2013, portant statut particulier applicable au corps des assistants spécialisés des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2017-45 du 3 octobre 2017 modifiée par la délibération 2019 -16 du 9 octobre 2019, portant statut particulier applicable au corps des contrôleurs de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2011 DRH 59 des 11 et 12 juillet 2011 modifiée en dernier par la délibération 2017-15 du 11 mai 2017, portant statut particulier applicable au corps des éducateurs des activités physiques et sportives de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2007 DRH 109-1° des 17, 18 et 19 décembre 2007 modifiée en dernier par la délibération 2016 DRH 54 des 13, 14 et 15 juin 2016, portant statut particulier applicable au corps des infirmières et infirmiers d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération D 1225-1° du 14 octobre 1996 modifiée en dernier par la délibération 2012 DRH 96 des 10, 11 et 12 décembre 2012, portant statut particulier applicable aux mécaniciens en prothèse dentaire de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2007 DRH 110-1° des 17, 18 et 19 décembre 2007 modifiée en dernier par la délibération 2018-43 du 11 juillet 2018, portant statut particulier applicable au corps des personnels de maîtrise d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2011 DRH 94 des 12, 13 et 14 décembre 2011 modifiée en dernier par la délibération 2017-84 du 18 décembre 2017, portant statut particulier applicable au corps des personnels paramédicaux et médico-techniques d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2011 DRH 21 des 28, 29 et 30 mars 2011 modifiée en dernier par la délibération 2013 DRH 50 des 10 et 11 juin 2013, portant statut particulier applicable au corps des secrétaires administratifs d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2015 DRH 69 des 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2015, portant statut particulier applicable au corps des secrétaires médicaux et sociaux d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2012 DRH 24 des 19 et 20 mars 2012 modifiée en dernier par la délibération 2017-82 du 15 décembre 2017, portant statut particulier applicable au corps des techniciens de tranquillité publique et de surveillance de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2011 DRH 61 des 11 et 12 juillet 2011 modifiée en dernier par la délibération 2020-7 du 10 février 2020, portant statut particulier applicable au corps des techniciens des services opérationnels de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2012 DRH 14 des 19 et 20 mars 2012 modifiée en dernier par la délibération 2019 - 16 du 9 octobre 2019, portant statut particulier applicable au corps des techniciens supérieurs d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2007 DRH 15 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée en dernier par la délibération 2016 - 77 du 15 novembre 2016, portant statut particulier applicable au corps des adjoints administratifs d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération D 1647 du 28 novembre 1983 modifiée en dernier par la délibération 2016 - 77 du 15 novembre 2016, portant statut particulier applicable au corps des adjoints administratifs des bibliothèques de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2007 DRH 28 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée en dernier par la délibération 2016 - 77 du 15 novembre 2016, portant statut particulier applicable au corps des adjoints d'accueil, de surveillance et de magasinage d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2007 DRH 27 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée en dernier par la délibération 2016 - 77 du 15 novembre 2016, portant dispositions statutaires applicables au corps des adjoints d'animation et d'action sportive de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2007 DRH 16 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée en dernier par la délibération 2020-4 du 20 février 2020, portant dispositions statutaires applicables au corps des adjoints techniques d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2007 DRH 66 des 16 et 17 juillet 2007 fixant la liste des spécialités professionnelles exercées par les adjoints techniques et des adjoints techniques de l'eau et de l'assainissement d'administrations parisiennes, modifiée en dernier lieu par la délibération 2020 DRH 4 du 20 février 2020

Vu la délibération 2007 DRH 43 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée en dernier par la délibération 2016 - 77 du 15 novembre 2016, portant dispositions statutaires applicables au corps des adjoints techniques de l'eau et de l'assainissement de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D 2018-43 du 11 juillet 2018 portant dispositions statutaires applicables au corps des adjoints techniques des établissements d'enseignement ;

Vu la délibération 2007 DRH 40 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée en dernier par la délibération 2016 - 77 du 15 novembre 2016, portant dispositions statutaires applicables au corps des agents d'accueil et de surveillance de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2007 DRH 29 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée en dernier par la délibération 2016 - 77 du 15 novembre 2016, portant dispositions statutaires applicables au corps des agents de logistique générale d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2017-43 du 3 octobre 2017 portant disposition statutaires applicables au corps des agents de surveillance de Paris ;

Vu la délibération 2007 DRH 26 des 16 et 17 juillet 2017 modifiée en dernier par la délibération 2017-39 du 11 mai 2017, portant dispositions statutaires applicables au corps des agents spécialisés des écoles maternelles de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2007 DRH 42 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée en dernier par la délibération 2016 - 77 du 15 novembre 2016, portant dispositions statutaires applicables au corps des agents techniques de la petite enfance ;

Vu la délibération 2007 DRH 68 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée en dernier par la délibération 2016 -77 du 15 novembre 2016, portant dispositions statutaires applicables au corps des agents techniques des écoles ;

Vu la délibération 2007 DRH 25 des 16 et 17 juillet 2007 modifiée en dernier par la délibération 2016 - 77 du 15 novembre 2016, portant dispositions statutaires applicables au corps des auxiliaires de puériculture et de soins de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D. 325-1 du 25 mars 1991 modifiée en dernier par la délibération 2016 - 77 du 15 novembre 2016, portant dispositions statutaires applicables au corps des conducteurs d'automobile de la Ville de Paris ;

Vu la délibération D. 481 du 22 mai 1978 modifiée en dernier par la délibération 2016-110 du 21 décembre 2016, portant dispositions statutaires applicables au corps des éboueurs ;

Vu la délibération D. 9 du 22 janvier 1979 modifiée en dernier par la délibération 2016-110 du 21 décembre 2016, portant dispositions statutaires applicables au corps des égoutiers et autres personnels des réseaux souterrains ;

Vu la délibération D. 603 du 19 mai 1980 modifiée en dernier par la délibération 2016-110 du 21 décembre 2016, portant dispositions statutaires applicables au corps des fossoyeurs ;

Vu la délibération 1999 DRH 33 des 12 et 13 juillet 1999 modifiée en dernier par la délibération 2016 - 77 du 15 novembre 2016, portant dispositions statutaires applicables au corps des inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2017-44 du 3 octobre 2017 portant statut particulier applicable au corps des préposés de la Ville de Paris ;

Vu les délibérations D. 1551-1, 1551-2 et 1551-3 du 27 octobre 1981 modifiées fixant l'échelonnement indiciaire, les dispositions particulières et la liste des diplômes ouvrant l'accès aux emplois d'agent technique contractuel ;

Vu la délibération 2001 DRH 20 des 23 et 24 avril 2001 relative à 2 emplois d'agent contractuel de la communication de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 1998 DRH 80 du 15 décembre 1998 modifiée en dernier par la délibération 2017-92 du 27 novembre 2017, relative aux conditions d'emploi des collaborateurs de cabinet ;

Vu la délibération 2002 DRH 51 des 8 et 9 juillet 2002 modifiée en dernier par la délibération 2014 DRH 1002 des 19 et 20 mai 2014, relative aux conditions d'emploi des collaborateurs et collaboratrices de maire d'arrondissement ;

Vu la délibération 2005 DRH 36 des 26 et 27 septembre 2005 modifiée par la délibération 2012 DRH des 10, 11 et 2 décembre 2012, relative à l'emploi de délégué(e) au cinéma de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2012 DRH 54 – DJS 393 des 9 et 10 juillet 2012 portant création d'emplois permanents de référents jeunesse des territoires et d'animateurs coordonnateurs du Conseil Parisien de la jeunesse modifiée en dernier par la délibération 2020 DJS 109 des 3 et 4 février 2020 fixant les missions et l'effectif des référents jeunesse des territoires ;

Vu la délibération 2015 DRH 31 des 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015 portant création des emplois permanents de responsables des services de sécurité incendie et assistance aux personnes de l'Hôtel de Ville ;

Vu la délibération 2015 DRH 33 des 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015 portant création de l'emploi permanent de technicien-ne habillement ;

Vu la délibération 2015 DRH 34 des 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015 portant création des emplois permanents de restaurateur-trice-s ;

Vu la délibération 2015 DRH 35 des 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015 portant création de l'emploi permanent de responsable du fonds vietnamien de la médiathèque Jean-Pierre Melville ;

Vu la délibération 2015 DRH 36 des 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015 portant création des emplois permanents de coordonnateur-trice-s des contrats de sécurité d'arrondissement (CSA), adjoint partenariat ;

Vu les délibérations D136 – 1°, 2, 3 du 30 janvier 1989 relatives à l’emploi de Délégué à l’enseignement supérieur de la musique et de la danse à Paris ;

Vu la délibération 2008 DRH 79 des 15 et 16 décembre 2008 créant 4 emplois de formateurs de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2006 DRH 17 des 27 et 28 février 2006 fixant les conditions de recrutement des professeurs des ateliers des beaux-arts de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 1986 D 4332 du 21 avril 1986 modifiée par la délibération 1999 DASCO 84 des 31 mai et 1^{er} juin 1989 fixant la rémunération des agents vacataires chargés des cours municipaux d’adultes de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2005 DRH 14 G des 12 et 13 décembre 2005 modifiée en dernier par la délibération 2007 DRH 19 G des 16 et 17 juillet 2007 relative à la situation des praticiens des centres de santé du Département de Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui soumet le projet de budget supplémentaire emplois pour 2021 ;

Sur les rapports présentés par M. Antoine GUILLOU et M. Paul SIMONDON, au nom de la 1^{ère} Commission ;

Délibère :

Article 1 : les effectifs de la fonction Services généraux (0) de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu’il suit :

FONCTION 0 – Services généraux	
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	-21
ADJOINTS TECHNIQUES	-48
ADMINISTRATEURS	-1
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	-9
AGENT DE SURVEILLANCE DE PARIS	-3
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	2
AGENTS INFORMATIQUES CADRES MOYENS	-3
ARCHITECTES VOYERS ADMINISTRAT.PARISIENNES	-1
ATTACHES ART 34	-4
<i>Domaine d'activité gestion administrative</i>	<i>1</i>
<i>Domaine d'activité projets complexes</i>	<i>-5</i>
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	3
CADRE DE SANTE PARAMEDICAUX ADM. PARISIENNES	-1
CHARGES DE MISSION CADRES MOYENS	-1
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	-1
CHEFS D'EXPLOITATION	2
DIRECTEURS, DIRECTEURS GENERAUX	-1
EMPLOI DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	17

INGENIEUR CADRE SUPERIEUR D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	2
INGENIEUR CADRE SUPERIEUR D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES ART 34	1
<i>Domaine d'activité pilotage de projets complexes dans le domaine des systèmes et technologies de l'information</i>	1
INGENIEUR ET ARCHITECTE D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	0
INGENIEUR ET ARCHITECTE D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES ART 34	6
<i>Domaine gestion administrative</i>	1
<i>Domaine d'activité systèmes et technologies de l'information en matière de projet d'intégration numérique</i>	5
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	0
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	-8
TECHN TRANQ PUBLIQUE ET SURV COMMUNE DE PARIS	1
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	1
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	60
TOTAL FONCTION 0 – Services généraux	-7

Article 2 : les effectifs de la fonction Sécurité (1) de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

FONCTION 1 - Sécurité	
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	-2
ADJOINTS TECHNIQUES	2
AGENT DE SURVEILLANCE DE PARIS	-202
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	16
ATTACHES ART 34	15
<i>Domaine d'activité communication et information</i>	15
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	-2
CONTROLEUR DE LA VILLE DE PARIS	-12
DIRECTEURS, DIRECTEURS GENERAUX	1
INGENIEUR CADRE SUPERIEUR D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	-1
INGENIEUR ET ARCHITECTE D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	2
INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE	-317
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	-1
TECHN TRANQ PUBLIQUE ET SURV COMMUNE DE PARIS	-18
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	1
Agent de police municipale	474
Chef de service de police municipale	30
TOTAL FONCTION 1 - Sécurité	-14

Article 3 : les effectifs de la fonction Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (2) de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	-45

ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	-7
ADJOINTS TECHNIQUES	46,5
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT	-17
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	-45
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PAR	-1
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	3,5
CHARGES DE MISSION CADRES MOYENS	-5
CONSEILLERS DES A.P.S.	1
COORDINATEURS CMA	1
INGENIEUR ET ARCHITECTE D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	0
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	1
PROFESSEURS DES COURS MUNICIPAUX D'ADULTES	-2
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	-4
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	2
TOTAL FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-71

Article 4 : les effectifs de la fonction Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (3) de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	
ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	13
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	40
ADJOINTS ADMINISTRATIFS BIBLIOTHEQUES	-3
ADJOINTS TECHNIQUES	1
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	-14
AGENT DE SURVEILLANCE DE PARIS	-5
ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.	-1
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS	4
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT MUSICAL CONTRAC	-4
ATTACHES ART 34	-1
<i>Domaine d'activité informatique</i>	<i>-1</i>
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	2
CHARGES DE MISSION CADRES MOYENS	-3
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	0
CHEFS D'EXPLOITATION	1
CONSEILLERS DES A.P.S.	-1
EDUCATEURS DES A.P.S.	-2
EMPLOI DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES DES MAIRIES D'ARRDT	-1
EMPLOI DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	-17

INGENIEUR ET ARCHITECTE D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	2
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	-2
RESTAURATEUR	-1
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	6
SECRETAIRES MEDICAL ET SOCIAL ADM.PARIS.	2
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	-4
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	5
EDUCATEURS DES A.P.S. CONTRACTUELS A TNC	-3
TOTAL FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	14

Article 5 : les effectifs de la fonction Santé et action sociale (4) de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

FONCTION 4 – Santé et action sociale	
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	33
ADJOINTS TECHNIQUES	10,5
ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT	1
ADMINISTRATEURS	-1
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	-13
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	-5
ATTACHES ART 34	7
<i>Domaine d'activité informatique</i>	<i>1</i>
<i>Domaine d'activité projets complexes</i>	<i>5</i>
<i>Domaine d'activité gestion administrative</i>	<i>1</i>
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	13,5
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS ADM. PARISIENNES	-2
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A	5
INGENIEUR CADRE SUPERIEUR D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	1
INGENIEUR ET ARCHITECTE D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	4
INGENIEUR ET ARCHITECTE D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES ART 34	1
<i>Domaine activités environnementales</i>	<i>1</i>
MEDECINS DE LA VILLE DE PARIS	-7
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	9
SECRETAIRES MEDICAL ET SOCIAL ADM.PARIS.	-13
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	0
AGENTS DE MENAGE CONTRACTUELS	-2
TOTAL FONCTION 4 – Santé et action sociale	42

Article 6 : les effectifs de la fonction Aménagement des territoires et habitat (5) de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat	
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	-9
ADJOINTS TECHNIQUES	16
ADMINISTRATEURS	-1
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	-17
ARCHITECTES VOYERS ADMINISTRAT.PARISIENNES	1
ATTACHES ART 34	1
<i>Domaine d'activité projets complexes</i>	<i>1</i>
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	0
CHEFS D'EXPLOITATION	1
INGENIEUR CADRE SUPERIEUR D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	-1
INGENIEUR CADRE SUPERIEUR D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES ART 34	1
<i>Domaine d'activité pilotage de projets complexes</i>	<i>1</i>
INGENIEUR ET ARCHITECTE D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	3
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	3
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	1
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	-1
TOTAL FONCTION 5 - Aménagement des territoires et habitat	-2

Article 7 : les effectifs de la fonction Action économique (6) de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

FONCTION 6 – Action économique	
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	2
ADJOINTS TECHNIQUES	7
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	-5
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	-2
ATTACHES ART 34	1
<i>Domaine développement économique</i>	<i>1</i>
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	1
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	-4
TECHN TRANQ PUBLIQUE ET SURV COMMUNE DE PARIS	1
AGENTS DE MENAGE CONTRACTUELS	-1
TOTAL FONCTION 6 – Action économique	0

Article 8 : les effectifs de la fonction Environnement (7) de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

FONCTION 7 - Environnement	
EBOUEURS	-4
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	4

TOTAL FONCTION 7 - Environnement	0
-----------------------------------------	----------

Article 9 : les effectifs de la fonction Transports (8) de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

FONCTION 8 - Transports	
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	0
ADJOINTS TECHNIQUES	-1
AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE IV C	-1
CHARGES DE MISSION CADRES MOYENS	-2
CHEFS D'EXPLOITATION	7
INGENIEUR ET ARCHITECTE D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	-2
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	-2
PREPOSE	-6
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	3
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	-1
TOTAL FONCTION 8 - Transports	-5

Article 10 : les effectifs du budget annexe de l'assainissement de la Ville de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	
ADJOINTS TECHNIQUES	1
CHEFS D'EXPLOITATION	3
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	-3
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	-1
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	0
TOTAL BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	0

SOLDE GLOBAL DES EMPLOIS DU BS 2021	-43
--------------------------------------------	------------

Article 11 : Les mesures prises par les articles 1 à 10 de la présente délibération représentent une dépense de 99 K€ pour la Ville de Paris au titre de l'année 2021, qui s'accompagnera d'un effet report sur l'année 2022. La dépense sera imputée sur les crédits inscrits aux fonctions, chapitres et rubriques intéressés pour l'exercice 2021.

Article 12 : Compte tenu des délibérations successives créant des emplois à la Ville de Paris et de la délibération du budget supplémentaire emplois 2021 (articles 1 à 10), l'effectif réglementaire par corps ou emploi, tous grades confondus, reste ou est fixé comme suit. Les volumes d'heures de vacances précédemment votés continuent de s'appliquer à hauteur des crédits budgétaires alloués.

BUDGET GENERAL DE LA VILLE DE PARIS (Effectif réglementaire du BS 2021)				
<i>Corps ou emploi du secteur administratif :</i>	<i>NB postes (tous</i>	<i>Dont NB par domaine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>

	<i>grades confondu s)</i>			
Secrétaire Général de la Ville de Paris	1			1 ^{er} août
Secrétaire Général Adjoint de la Ville de Paris	4			1 ^{er} août
Directeur général, directeur de la Ville de Paris	43			1 ^{er} août
Expert de haut niveau de la Ville de Paris	10			1 ^{er} août
Directeur de projet de la Ville de Paris	4			1 ^{er} août
Sous-Directeur d'administrations parisiennes	48			1 ^{er} août
Administrateur de la Ville de Paris	87			1 ^{er} août
Administrateur de la Ville de Paris (article 34)	24			1 ^{er} août
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pour les besoins du service		12		1 ^{er} août
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pilotage de projets complexes dans le domaine de la gestion financière		2		1 ^{er} août
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pilotage de projets complexes dans le domaine du contrôle de gestion		1		1 ^{er} août
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pilotage de projets complexes dans le domaine de la politique de la Ville		1		1 ^{er} août
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pilotage de projets complexes dans le domaine de la communication et de l'information		1		1 ^{er} août
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pilotage de projets complexes dans le domaine Ressources Humaines		1		1 ^{er} août
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) chargé d'expertise et de pilotage dans le domaine de l'audit		1		1 ^{er} août
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) conduite de projets stratégiques ou complexes dans le domaine de la communication et de l'information		1		1 ^{er} août
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) conduite de projets stratégiques ou complexes dans le domaine du développement économique		1		1 ^{er} août
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pilotage de projets complexes dans le domaine des grands projets sportifs ou culturels		2		1 ^{er} août
Administrateur de la Ville de Paris (article 34) pilotage de projets complexes en gestion immobilière		1		1 ^{er} août
Inspecteur général de la Ville de Paris	13			1 ^{er} août
Inspecteur de la Ville de Paris	8			1 ^{er} août
Directeur général des services de mairie d'arrondissement de Paris	20			1 ^{er} août
Directeur général adjoint des services de mairie d'arrondissement de Paris	43			1 ^{er} août
Chef de service administratif d'administrations parisiennes	90			1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes	1 090			1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34)	543			1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine achats		17		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine activité juridique		13		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine communication et information		101		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine contrôle		3		1 ^{er} août

de gestion				
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine culture		5		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine développement durable		3		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine développement économique		9		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine gestion administrative		197		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine gestion financière		42		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine grands événements sportifs ou culturels		3		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine informatique		5		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine insertion professionnelle		2		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine juridique		7		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine lutte contre les discriminations		3		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine médiation		1		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine partenariat associatif		4		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine politique de la Ville		14		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine projets complexes		89		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine relations usagers		2		1 ^{er} août
Attaché d'administrations parisiennes (article 34) Domaine sanitaire et social		23		1 ^{er} août
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	2 074			1 ^{er} août
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	3 848			1 ^{er} août
Agent contractuel chargé de la communication à la Ville de Paris et adjoint à l'agent contractuel chargé de la communication de la Ville de Paris	1			1 ^{er} août
Agent informatique cadre moyen	7			1 ^{er} août
Animateur coordonnateur du Conseil parisien de la jeunesse	2			1 ^{er} août
Chargé de mission agent d'exécution	5			1 ^{er} août
Adjoint administratif contractuel à temps non complet (50%)	30			1 ^{er} août
Adjoint administratif non titulaire			869	1 ^{er} août
Chargé de mission cadre supérieur			21	1 ^{er} août
Chargé de mission cadre moyen	36			1 ^{er} août
Délégué(e) au cinéma de la Ville de Paris	1			1 ^{er} août
Délégué à l'enseignement supérieur de la musique et de la danse à Paris	1			1 ^{er} août
Référent jeunesse des territoires	13			1 ^{er} août
Collaborateur de cabinet	141			1 ^{er} août
Collaborateur et collaboratrice de maire d'arrondissement	280			1 ^{er} août

<i>Corps ou emploi du secteur technique :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domaine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Architecte voyer d'administrations parisiennes	81			1 ^{er} août
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes	155			1 ^{er} août
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34)	20			1 ^{er} août
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine pilotage de projets complexes dans le domaine du développement durable		1		1 ^{er} août
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine pilotage de projets complexes dans le domaine du patrimoine		2		1 ^{er} août
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine prévention et gestion des risques		1		1 ^{er} août
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) besoins du service		4		1 ^{er} août
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine pilotage de grands projets sportifs ou culturels		1		1 ^{er} août
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine pilotage de projets complexes dans le domaine de l'urbanisme		2		1 ^{er} août
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine des systèmes et technologies de l'information		2		1 ^{er} août
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine pilotage de projets complexes dans le domaine des systèmes et technologies de l'information		3		1 ^{er} août
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine pilotage de projets complexes ou d'expertise ou de haut encadrement dans le domaine de l'exploitation des réseaux		1		1 ^{er} août
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine systèmes et technologies de l'information en matière de projets d'intégration numérique		2		1 ^{er} août
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes (article 34) Domaine pilotage de projets complexes		1		1 ^{er} août
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes stagiaire	5			1 ^{er} août
Ingénieur chef d'arrondissement	73			1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes	587,5			1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34)	291			1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine achats		7		1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine architecture		14		1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine environnement		3		1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine génie urbain		3		1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34)		13		1 ^{er} août

Domaine gestion administrative			
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine gestion financière		1	1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine informatique		80	1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine paysage		2	1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine prévention des risques professionnels		9	1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine projets complexes		13	1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine santé publique		1	1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine sûreté sécurité		4	1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine systèmes d'information et du numérique		54	1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine technique		79	1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine urbanisme		5	1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine systèmes et technologie de l'information en matière de projets d'intégration numérique		3	1 ^{er} août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes stagiaire	5		1 ^{er} août
Élève Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes	53		1 ^{er} août
Chef d'exploitation de la Ville de Paris	368		1 ^{er} août
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	1 209,5		1 ^{er} août
Agent Technique Contractuel catégorie IV A	3		1 ^{er} août
Agent Technique Contractuel catégorie IV B	8		1 ^{er} août
Agent Technique Contractuel catégorie IV C	2		1 ^{er} août
Agent Technique Contractuel catégorie V	1		1 ^{er} août
Technicien(ne) habillement	1		1 ^{er} août
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	942		1 ^{er} août
Technicien des services opérationnels de la Ville de Paris	756		1 ^{er} août
Adjoint technique des établissements d'enseignement	771		1 ^{er} août
Adjoint technique d'administrations parisiennes	5 631		1 ^{er} août
Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement de la Ville de Paris	183		1 ^{er} août
Éboueur	5 180		1 ^{er} août
Égoutier et autres personnels des réseaux souterrains	1		1 ^{er} août
Fossoyeur	68		1 ^{er} août
Assistant d'encadrement des métiers de l'automobile de la Ville de Paris	70		1 ^{er} août
Assistant d'exploitation conducteur de la Ville de Paris	204		1 ^{er} août

Conducteur d'automobile de la Ville de Paris	497			1 ^{er} août
Adjoint technique contractuel	67			1 ^{er} août
Corps ou emploi du secteur sportif et de l'animation :	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domaine</i>	<i>NB mois</i>	1 ^{er} août
Conseiller des activités physiques et sportives et de l'animation de la Ville de Paris	81			1 ^{er} août
Animatrice et animateur d'administrations parisiennes	719			1 ^{er} août
Éducateur des activités physiques et sportives de la Ville de Paris	387			1 ^{er} août
Adjoint d'animation et d'action sportive de la Ville de Paris	2057			1 ^{er} août
Adjoint d'animation contractuel	750			1 ^{er} août
Éducateur des activités physiques et sportives contractuel à temps non complet	25			1 ^{er} août
Corps ou emploi du secteur culturel :	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domaine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Bibliothécaire d'administrations parisiennes	83			1 ^{er} août
Élève bibliothécaire	6			1 ^{er} août
Chargé d'études documentaires d'administrations parisiennes	15			1 ^{er} août
Chargé d'études documentaires d'administrations parisiennes (article 34)	11			1 ^{er} août
Chargé d'études documentaires d'administrations parisiennes (article 34) domaine conservation documentation		3		1 ^{er} août
Chargé d'études documentaires d'administrations parisiennes (article 34) domaine recherche documentation		2		1 ^{er} août
Chargé d'études documentaires d'administrations parisiennes (article 34) domaine classement documentation		3		1 ^{er} août
Chargé d'études documentaires d'administrations parisiennes (article 34) domaine archivage		1		1 ^{er} août
Chargé d'études documentaires d'administrations parisiennes (article 34) domaine exploitation documentation		2		1 ^{er} août
Conservateur général des bibliothèques de la Ville de Paris	10			1 ^{er} août
Conservateur des bibliothèques de la Ville de Paris	66			1 ^{er} août
Conservateur du patrimoine de la Ville de Paris	12			1 ^{er} août
Élève conservateur du patrimoine	4			1 ^{er} août
Directeur des conservatoires de Paris	21			1 ^{er} août
Professeur des conservatoires de Paris	444			1 ^{er} août
Professeur de la Ville de Paris	736,5			1 ^{er} août
Assistant spécialisé d'enseignement artistique de la Ville de Paris	204			1 ^{er} août
Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes	717			1 ^{er} août
Adjoint administratif des bibliothèques de la Ville de Paris	10			1 ^{er} août

Adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage d'administrations parisiennes	370			1 ^{er} août
Accompagnateur musical contractuel à temps non complet des conservatoires de Paris	2			1 ^{er} août
Agent contractuel des bibliothèques à temps non complet	48			1 ^{er} août
Assistant contractuel à temps non complet spécialisé d'enseignement artistique des conservatoires de Paris	113			1 ^{er} août
Formateur contractuel à temps complet et formateur contractuel à temps non complet	26			1 ^{er} août
Professeur contractuel à temps non complet des conservatoires	117			1 ^{er} août
Professeur contractuel des ateliers des beaux-arts de la Ville de Paris	69			1 ^{er} août
Coordinateur des Cours Municipaux d'Adultes	11			1 ^{er} août
Professeur contractuel à temps non complet des cours municipaux d'adultes	52			1 ^{er} août
Responsable du fonds vietnamien de la médiathèque J.P. Melville	1			1 ^{er} août
Restaurateur (restauratrice)	3			1 ^{er} août
Corps ou emploi du secteur social et médico-social :	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domaine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Conseiller socio-éducatif d'administrations parisiennes	91			1 ^{er} août
Médecin d'encadrement territorial et responsable de projet dans le domaine de la santé	27			1 ^{er} août
Médecin de la Ville de Paris	58			1 ^{er} août
Médecin de la Ville de Paris (article 34)	103			1 ^{er} août
Médecin de la Ville de Paris (article 34) Domaine médecine de prévention		35		1 ^{er} août
Médecin de la Ville de Paris (article 34) Domaine médecine de soins		39		1 ^{er} août
Médecin de la Ville de Paris (article 34) Domaine médecine du travail		29		1 ^{er} août
Médecin contractuel à temps non complet	70,5			1 ^{er} août
Psychologue d'administrations parisiennes	96,5			1 ^{er} août
Psychologue d'administrations parisiennes (article 34)	21			1 ^{er} août
Psychologue d'administrations parisiennes (article 34) Domaine clinicien		14		1 ^{er} août
Psychologue d'administrations parisiennes (article 34) domaine clinicien du travail spécialité accompagnement individuel ou collectif d'agents		7		1 ^{er} août
Psychologue contractuel à temps non complet	12			1 ^{er} août
Infirmier de catégorie A de la Ville de Paris	201,5			1 ^{er} août
Cadre de santé paramédical d'administrations parisiennes spécialité rééducateur	1			1 ^{er} août
Cadre de santé paramédical d'administrations parisiennes spécialité infirmier	12			1 ^{er} août
Cadre de santé paramédical d'administrations parisiennes spécialité manipulateur d'électroradiologie médicale	2			1 ^{er} août
Cadre de santé paramédical d'administrations parisiennes spécialité	200,5			1 ^{er} août

puériculture				
Sage-femme de la Ville de Paris	34			1 ^{er} août
Puéricultrice d'administrations parisiennes	343,5			1 ^{er} août
Élève puéricultrice cadre de santé	5			1 ^{er} août
Élève puéricultrice	28			1 ^{er} août
Élève cadre de santé (infirmier et manipulateur d'électroradiologie médicale)	2			1 ^{er} août
Éducateur de jeunes enfants d'administrations parisiennes	968			1 ^{er} août
Assistant socio-éducatif d'administrations parisiennes	631,5			1 ^{er} août
Élève assistant socio-éducatif	27			1 ^{er} août
Élève infirmière	30			1 ^{er} août
Élève éducateur de jeunes enfants	44			1 ^{er} août
Personnel paramédical et médicotechnique de la Ville de Paris	56,5			1 ^{er} août
Personnel paramédical et médicotechnique de la Ville de Paris (article 34)	5			1 ^{er} août
Personnel paramédical et médicotechnique de la Ville de Paris (article 34) Domaine orthophonie		1		1 ^{er} août
Personnel paramédical et médicotechnique de la Ville de Paris (article 34) Domaine psychomotricien		4		1 ^{er} août
Personnel paramédical et médicotechnique contractuel à temps non complet	4			1 ^{er} août
Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes spécialité soins	28			1 ^{er} août
Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes	340			1 ^{er} août
Mécanicien en prothèse dentaire de la Ville de Paris	1			1 ^{er} août
Agent spécialisé des écoles maternelles de la Ville de Paris	1978			1 ^{er} août
Agent technique des écoles	2198			1 ^{er} août
Agent technique de la petite enfance	1 602,5			1 ^{er} août
Référent prévention et communication des établissements de la petite enfance	40			1 ^{er} août
Auxiliaire de puériculture et de soins de la Ville de Paris	4 723			1 ^{er} août
Élève Auxiliaire de puériculture et de soins de la Ville de Paris	86			1 ^{er} août
Agent technique des écoles contractuel	3			1 ^{er} août
Agent technique de la petite enfance contractuel	1			1 ^{er} août
<i>Corps ou emploi du secteur des emplois non cités :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domaine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Chef de tranquillité publique et de sécurité	21			1 ^{er} août
Contrôleur de la Ville de Paris	55			1 ^{er} décembre
<i>Technicien de tranquillité publique et de surveillance de la Ville de Paris</i>	208			<i>1^{er} août</i>
Technicien de tranquillité publique et de surveillance de la Ville de	190			1 ^{er}

Paris				décembre
<i>Inspecteur de sécurité de la Ville de Paris</i>	996			<i>1er septembre</i>
Inspecteur de sécurité de la Ville de Paris	876			1er décembre
<i>Agent de surveillance de Paris</i>	1048			<i>1^{er} août</i>
<i>Agent de surveillance de Paris</i>	946			<i>1er septembre</i>
Agent de surveillance de Paris	866			1er décembre
Préposé de la Ville de Paris	163			1er août
Agent d'accueil et de surveillance de la Ville de Paris	966			1er août
<i>Agent de police municipale</i>	274			<i>1^{er} septembre</i>
Agent de police municipale	474			1er décembre
Chef de service de police municipale	30			1er décembre
Agent de logistique générale d'administrations parisiennes	531			1er août
Agent de nettoyage contractuel	1			1er août
Coordonnateur (coordinatrice) des contrats de sécurité d'arrondissement (CSA), adjoint(e)-partenariat	10			1er août
Responsable des services de sécurité incendie et assistance aux personnes de l'Hôtel de Ville	14			1er août
TOTAL	51 142,5		890	31 décembre

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX

<i>Corps ou emploi du secteur administratif :</i>	<i>NB postes (tous grades confondu s)</i>	<i>Dont NB par doma ine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Attaché d'administrations parisiennes	1			1 ^{er} août
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	6			1 ^{er} août
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	22			1 ^{er} août
Agent informatique cadre moyen	1			1 ^{er} août
<i>Corps ou emploi du secteur technique :</i>	<i>NB postes (tous grades confondu s)</i>	<i>Dont NB par doma ine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes	3			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes	7			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34)	2			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine informatique		1		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine prévention des risques professionnels		1		1 ^{er} janvier
Chef d'exploitation	5			1 ^{er} janvier
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	2			1 ^{er} janvier
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	32			1 ^{er} janvier
Adjoint technique d'administrations parisiennes	62			1 ^{er} janvier
Assistant d'encadrement des métiers de l'automobile de la Ville de Paris	44			1 ^{er} janvier
Conducteur d'automobile de la Ville de Paris – Assistant d'exploitation conducteur de la Ville de Paris	213			1 ^{er} janvier

TOTAL	400			31 décembre
--------------	------------	--	--	-------------

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

<i>Corps ou emploi du secteur administratif :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domaine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Attaché d'administrations parisiennes	3			1 ^{er} janvier
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	19			1 ^{er} janvier
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	25			1 ^{er} janvier
<i>Corps ou emploi du secteur technique :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domaine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes	9			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes	24			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34)	4			1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine informatique		1		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine prévention des risques professionnels		1		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine technique		1		1 ^{er} janvier
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (article 34) Domaine environnement		1		1 ^{er} août
Chef d'exploitation	23			1 ^{er} août
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	45			1 ^{er} août
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	53			1 ^{er} août
Technicien des services opérationnels de la Ville de Paris	74			1 ^{er} août

Adjoint technique d'administrations parisiennes	42			1er août
Égoutier et autres personnels des réseaux souterrains	190			1er août
Adjoint technique d'administrations parisiennes (6 mois)	5			1er août
TOTAL	516			31 décembre
BUDGET ANNEXE DE L'EAU				
<i>Corps ou emploi du secteur administratif :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>	<i>Dont NB par domaine</i>	<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Attaché d'administrations parisiennes	1			1er août
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	3			1er août
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	1			1er août
<i>Corps ou emploi du secteur technique :</i>	<i>NB postes (tous grades confondus)</i>		<i>NB mois</i>	<i>Date d'effet 2021</i>
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes	2			1er août
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes	3			1er août
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	2			1er août
TOTAL	12			31 décembre

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO